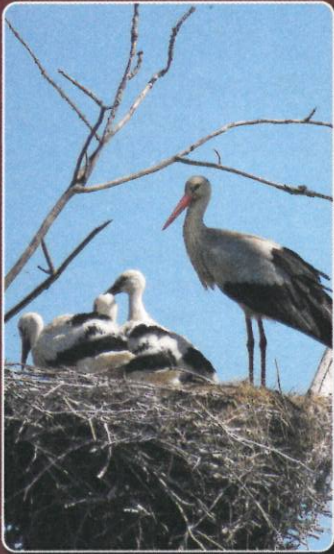


Drefféac infos

Septembre 2020



DE NOUVEAUX HABITANTS

Un couple de cigognes et ses cigogneaux ont élu domicile au Pont de la Crôle, en haut d'un peuplier. Pendant le confinement, quelques visiteurs ont pu les admirer.

Edito

Je m'adresse à vous en cette période estivale dans un contexte particulier et inédit. En effet, un virus invisible est venu modifier notre quotidien depuis plusieurs mois générant des crispations, des frustrations, mais aussi des peurs face à un risque de contagion très présent.

Certes, notre secteur géographique n'a pas connu la même contagion que l'Île de France ou l'Est de la France, mais cette période aura sans aucun doute des répercussions sur notre mode de vie actuel et futur.

La priorité des mois d'avril, de mai et de juin a été d'accompagner les personnes en difficulté, de gérer nos personnels, nos commerces, nos artisans et bien évidemment l'école.

Dans ce contexte pandémique, la commune a procédé à l'acquisition de masques lavables pour la population auprès de la réserve gouvernementale. Longtemps attendus, ceux-ci ont pu être distribués à la population en deux temps, tout d'abord aux 65 ans et plus au regard du nombre de masques reçus en première dotation puis à l'ensemble de la population lors de la deuxième réception. Deux sessions de distributions ont eu lieu ensuite le vendredi 5 juin et le samedi 6 juin à l'espace culturel.

Les charges financières liées au Covid-19 ne sont pas toutes connues à ce jour, mais elles seront bien évidemment importantes pour notre commune au regard des personnels déployés, des consommables utilisés et des heures de désinfection opérées.

Malgré une situation sanitaire nettement améliorée, le risque d'une deuxième vague n'est pas écarté et c'est en ce sens que je vous demande de bien vouloir rester vigilants en respectant les gestes barrières qui ont permis d'endiguer la propagation de ce virus.

D'ailleurs, il est important de remercier tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à la préservation du bien-être de chacun d'entre nous.

Pour revenir aux différents événements qui ont ponctué la vie de notre commune sur ce premier trimestre, il y a bien sûr l'élection municipale du 15 mars 2020 où près de 37% des inscrits se sont déplacés pour voter dans ce contexte si particulier. A titre personnel et au nom de la municipalité, je souhaitais les remercier pour ce geste citoyen et pour la confiance que vous avez apportée à la liste que je portais pour la commune.

Le Conseil Municipal a été installé le mardi 2 juin et a débuté ses travaux depuis le 12 juin en élaborant ses commissions et en validant le budget primitif 2020. Malgré des charges financières exceptionnelles liées au COVID-19, le Conseil s'est positionné pour la quatrième année consécutive sur un maintien des taxes locales.

Durant ce premier semestre, la commune a fait l'acquisition de plusieurs matériels que ce soit pour les services techniques, le fleurissement ou les services périscolaires et le centre de loisirs que vous pourrez découvrir en feuilletant ce bulletin.

Les travaux de la boulangerie se poursuivent selon un planning adapté à ce contexte sanitaire. La livraison est prévue courant octobre 2020.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'avoir su profiter de cette période estivale pour vous reposer sereinement, partager des moments de convivialité avec votre famille et vos amis et je souhaite aux enfants et parents une bonne rentrée scolaire.



Le Maire,
Philippe JOUNY

Le Maire
Philippe JOUNY



Finances

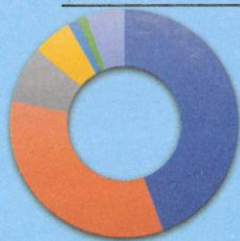
FONCTIONNEMENT : 1 625 937 €

Le virement de la section de fonctionnement pour cette année est de 302 337 € en faveur de l'investissement. La commune a décidé de ne pas augmenter les taxes locales pour la quatrième année consécutive.

La dotation globale de fonctionnement reste stable ainsi que les compensations financières liées à la situation de la commune (effort fiscal, potentiel financier, population).

Restons malgré tout vigilants tout en maintenant le développement économique de la commune.

Recettes de fonctionnement 1 625 937 €



- impôts et taxes 723 018 €
- dotations 548 033 €
- produits services 131 400 €
- excédent fonctionnement 90 000 €
- prod.gestion courante 25 000 €
- atténuation de charges 20 000 €
- produits exceptionnels 88 486 €

INVESTISSEMENT : 956 338 €

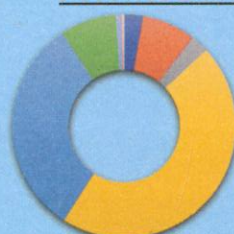
Cette année, l'investissement le plus conséquent sera dédié à l'agrandissement de la boulangerie.

Des travaux d'aménagement de sécurité (voirie) et la continuité du déploiement de la vidéo-protection complèteront les projets engagés.

Le parc de véhicules a évolué avec l'acquisition d'un véhicule PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour le centre de loisirs et d'un tracteur pour les services techniques.

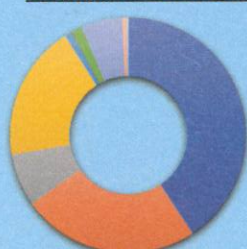
Un appel d'offres pour le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sera lancé prochainement sur le projet du restaurant scolaire.

Recettes d'investissement 956 338 €



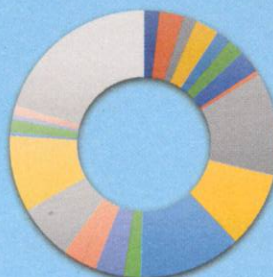
- transfert assainissement 25 987 €
- FCTVA 74 308 €
- amortissement réseau 25 132 €
- excédent antérieur 439 556 €
- autofinancement 302 337 €
- subventions 77 518 €
- taxe d'aménagement 8 500 €
- amendes de police 3 000 €

Dépenses de fonctionnement 1 625 937 €



- charges de personnel 662 600 €
- charges générales 396 829 €
- autres charges gestion 118 000 €
- virement sect. Investiss. 302 337 €
- charges financières 16 000 €
- opérations d'ordre 25 132 €
- charges exceptionnelles 91 539 €
- atténuation de produits 9 000 €
- dépenses imprévues 4 500 €

Dépenses d'investissement 956 338 €



- éclairage public 18 000 €
- complexe sportif 28 100 €
- atelier municipal 15 500 €
- école publique 26 900 €
- révision PLU 17 220 €
- accueil péri-scolaire 19 311 €
- transfert assainissement 25 987 €
- liaisons douces 5 000 €
- déficit antérieur 119 736 €
- capital de la dette 87 100 €
- voirie 118 480 €
- aménagement bourg 19 800 €
- terrains /immeubles 33 300 €
- bourgs et villages 40 100 €
- matériel /mobilier 64 280 €
- bâtiments communaux 88 390 €
- cimetière 4 000 €
- restaurant scolaire 15 000 €
- conseil municipal enfants 6 000 €
- sydela 10 000 €
- agrandissement boulangerie 194 134 €

Bâtiments

A l'école, en début d'année, des dessous de toit et des chéneaux ont été remplacés par du PVC, plus propre et plus sécuritaire.

Des stores ont été mis en place à l'accueil périscolaire, à la salle des Lilas et à l'agence postale.

Suite au contexte sanitaire, la commission n'a pas fait de propositions avant le vote du budget mais certains travaux ont pu être programmés avant d'être validés lors du conseil du 3 juillet :

- Rehausse des murs et clôtures de l'école, le long de la départementale
- Installation de rideaux dans la salle des maîtres et dans une classe
- Mise en place d'une fenêtre dans le bungalow des boulistes

A noter qu'en prévision d'une future activité, un budget a été voté pour réaménager l'intérieur du bâtiment anciennement occupé par Al'Fa répit.



ALSH

Deuxième minibus au service enfance

La commune s'est dotée courant mai d'un nouveau minibus PMR pour les services périscolaires. En effet, les vacances d'été approchant, le service enfance avait besoin d'un deuxième minibus pour organiser les différentes sorties prévues pour les enfants du centre de loisirs.

Ce véhicule d'occasion totalisant seulement 50 000 kms et adapté aux personnes à mobilité réduite, permet à la commune de confirmer son engagement au programme « Plan Mercredi » dans l'accueil d'enfants porteurs de handicaps.



Conseil Municipal



Maire
JOUNY Philippe
Urbanisme
Projets de développement et d'aménagement
Affaires économiques



1^{er} adjoint
CHÂTEAU Daniel

Bâtiments communaux
Maintenance et
sécurité des équipements
Cimetière
Risques naturels :
plan de prévention



2^{ème} adjointe
LAMACQ Valérie

Finances
Restaurant scolaire
Accueil périscolaire
et de loisirs
Affaires scolaires



3^{ème} adjoint
DUHAYON Stéphane

Voirie et ruisseaux :
travaux et sécurité
Espace rural et agriculture
Réseaux (eau, électricité,
assainissement, écl. public)



4^{ème} adjointe
CAUX Marylise

Actions de solidarité et
lien social
Animation jeunesse
CME
Information
Communication :
outils et supports



5^{ème} adjoint
AUBINEAU Sylvain

Vie associative et
animations
Sports et loisirs
Environnement, qualité
et cadre de vie (en binôme)
Gestion des salles
communales(en binôme)



CMS
POULAIN Nathalie

Animations culturelles
Tourisme
Fleurissement et
aménagement paysager
Environnement, qualité et
cadre de vie (en binôme)



CMS
SARMIR Jean-François

Gestion des consommables
Défense et sécurité
Informatique / téléphonie /
serveur
photocopieurs
Gestion des salles
(en binôme)

Découvrez vos élus

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Chantal
PINARD**



**Sylvain
MOESSARD**



**Aurélie
GAUCHET**



**Anne
NOBLET**



**Antoine
RENOULT**



**Didier
GUTKNECHT**



**Élodie
MOYSAN**



**Jean-Michel
SOUCHU**



**Romain
DAVID**



**Séverine
LESCOUZEC**



**Soizic
LE DERFF**

CONSEILLERS MUNICIPAUX SUPPLÉMENTAIRES



**Marie-Agnès
JOLY**



**Yves-Marie
HALGAND**

NOUVELLE PASSERELLE POUR LES RANDONNEURS

La liaison pédestre entre Drefféac et Pont-Château est enfin possible sans passer par la route départementale. Les deux communes ont travaillé depuis plusieurs années à l'acquisition de terrains.

La Communauté de communes, dans sa compétence tourisme a participé à l'élagage, l'installation de clôtures et tout dernièrement la pose d'une passerelle au-dessus du petit cours d'eau qui sépare Branducas de Coët-Roz.

Cette liaison permet également le passage de la future boucle vélo du Brivet.



Un 8 Mai en distanciation

La crise sanitaire que vit notre pays et le monde entier a généré bon nombre d'annulation de cérémonies, mariages et fêtes diverses.

Pour autant, le devoir de mémoire a pu être honoré le 8 mai dernier en mode restreint comme l'autorisait la préfecture.

En ce 75ème anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, les bâtiments publics ont été pavoisés aux couleurs nationales et une gerbe a ainsi été déposée devant le monument aux morts en présence de porte-drapeaux, des représentants de la mairie et de l'UNC.

Cet instant fut, pour l'ensemble des personnes présentes, une grande satisfaction d'avoir pu réaliser dans cette période difficile, le « devoir de Mémoire ».



Des antennes relais

La commune de Drefféac a été sollicitée par deux sociétés pour l'implantation d'antennes relais de téléphonie mobile : un premier projet prévu depuis 2019 en centre bourg et un autre en 2020 sur le secteur de Launay au sud de la commune.

Ces projets sont de nature à améliorer la couverture des usagers d'Orange en 4G intra-muros. D'une hauteur de 43 mètres, ces deux ouvrages vont sans aucun doute modifier notre paysage communal.

La municipalité a validé ces deux demandes conformément à la loi et les réalisations de ces deux antennes sont prévues début 2021.

Chat alors !

La commune a été alertée et sollicitée à de nombreuses reprises concernant les chats errants qui se multiplient sur le territoire et particulièrement en centre bourg.

Le nombre étant en très forte augmentation, nous demandons aux propriétaires de ces animaux de procéder à la stérilisation de leur chat afin d'en enrayer la prolifération. Les centres SPA et les autres associations débordent de sujets à l'adoption, il est donc difficile pour ces instances de récupérer encore d'autres chats, faute de places.

Soyons tous responsables



Un été très nature

Avec la crise sanitaire, de nombreuses animations estivales ont été annulées. Sur le territoire, si les rencontres franco-américaines et les fameuses rando-crêpes n'ont pas eu lieu cette année, l'office de tourisme a néanmoins proposé un programme riche et varié avec des ateliers créatifs, des visites de ferme, des activités sportives, etc.

A Drefféac, des balades nature au cœur des landes de Bilais ont été encadrées par un guide qui a fait découvrir aux participants la faune et la flore de ce site exceptionnel.

Des balades nature le long du Brivet ont aussi été organisées cet été, ainsi qu'un Escape Canoë sur le thème de l'archéologie.



Animations

Une année bouleversée

Le Covid-19 a bloqué toutes les manifestations qui auraient dû se dérouler cette année, qu'elles soient culturelles, sportives ou festives.

Nous espérons que la situation sanitaire va s'améliorer et permettre aux animations futures de reprendre leur cours normal (Téléthon, Père Noël, semaine bleue, randonnée écolo du Conseil Municipal des Enfants...).

En attendant, toute l'équipe animation vous souhaite bon courage et une bonne santé.



Que d'eau, que d'eau !

L'année 2019 a été chaude et particulièrement sèche pour le fleurissement et toute l'équipe qui y travaille. En effet, les restrictions d'eau imposées vis-à-vis de la situation climatique de l'été dernier ne nous ont pas permis de sauver les plantations réalisées par les bénévoles de la commission fleurissement et des agents communaux. Il est autorisé dans ces circonstances de maintenir un arrosage si la commune est dotée d'un équipement de stockage d'eau pluviale, c'est ce qui a alimenté notre réflexion pour éviter une autre année de cette nature.

La commune s'est donc dotée d'une cuve de récupération d'eau pluviale de 12 000 litres afin de stocker les eaux de pluie collectées par la toiture du bâtiment des services techniques, permettant ainsi en cas de nouvel épisode de restriction, de pouvoir maintenir un arrosage limité mais nécessaire de nos fleurs en centre bourg.



Nouveau Tracteur pour les services techniques

Le tracteur agricole DEUTZ, que la commune possédait depuis de nombreuses années, approchait allègrement les 9000 heures et générait des travaux de réparations non négligeables. Le souhait des élus était d'acquérir un tracteur d'occasion en très bon état affichant moins de 4000 heures et étant doté des équipements indispensables au confort et à la sécurité de nos agents. Suite à un appel d'offres lancé auprès de nombreux

concessionnaires de notre région, le choix s'est porté sur un tracteur CLASS 4 roues motrices de 85cv. Cet équipement sécuritaire facilitera les opérations des agents des services techniques sur les routes et chemins. Une balayeuse de route est venue compléter l'ensemble des moyens mis à disposition de l'atelier.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Pour une meilleure disponibilité du personnel dans le suivi des dossiers administratifs la Mairie est ouverte au public :

Le Lundi de 13h30 à 18h

Le Mardi de 8h30 à 12h

Le Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le Jeudi de 8h30 à 12h

Le Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le Samedi de 8h30 à 12h

☎ 02 40 66 90 40

Site internet : www.drefféac.fr

Rencontrer un élu

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

Bibliothèque intercommunale

Horaires :

Mercredi 10h à 12h et de 15h à 18h

Vendredi de 16h à 18h (fermeture juillet et août)

Samedi de 10h à 12h

Collectes :

Ordures ménagères : le lundi matin

Merci de sortir vos bacs à ordures ménagères veille au soir de la collecte

Sacs jaunes :

- le mardi matin les semaines impaires : le bourg, Branducas, Catiho, les Moulins de Bilais

- le mercredi les semaines paires : La Cléménçaise, Le Tertre, Rendreux, Malnoë, Pernel, Boland, Le Psais

Pour la collecte des jours fériés, contacter Communauté de Communes de Pontchâteau
Tél : 02 40 45 07 94

Déchetteries : Consulter le site de la Communauté de communes
<http://cc-paysdepontchateau.fr/>

COVID-19

CORONAVIRUS

pour se protéger et protéger les autres :



Évitez de vous toucher le visage avec des mains non lavées



Lavez-vous les mains aussi souvent que possible avec du savon ou du gel hydro-alcoolique



Toussez ou éternuez dans votre coude, changez de mouchoirs à chaque utilisation



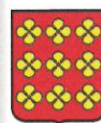
Couvrez-vous la bouche et le nez



Saluez sans se serrer la main, évitez les contacts



Limitez vos déplacements



Mairie de Drefféac
7, place de l'église - 44530 DREFFÉAC
Téléphone : 02 40 66 90 40
Télécopie : 02 40 66 93 28
Courriel : info@drefféac.fr

Directeur de publication : M. le Maire
Tirage : 1 100 exemplaires
N° ISSN : 1282.8041

Atlantic
- IMPRESSION.fr

Réalisation Atlantic Impression - Drefféac
Imprimé sur papier recyclé 100%
avec des encres à base végétale